

Bilan Après Affectation du Résultat

Actifs

(000) dinars

	2019	2018
Actifs		
Actifs Non Courants		
Actifs Immobilisés		
Immobilisations Incorporelles	1 293,9	1 279,6
Moins: Amortissements	(1 276,1)	(1 242,5)
Sous Total	17,7	37,1
Immobilisations Corporelles	85 505,3	80 318,8
Moins: Amortissements	(63 424,3)	(59 228,9)
Sous Total	21 081,0	21 089,9
Immobilisations Financières	12 094,9	8 886,4
Moins: Provisions	(400,3)	(185,7)
Sous Total	11 694,6	8 700,7
Total des Actifs immobilisés	32 793,3	29 827,7
Autres Actifs non courants	-	-
Total des Actifs Non Courants	32 793,3	29 827,7
Actifs Courants		
Stocks	28 757,7	25 528,5
Moins: Provisions	(480,8)	(640,9)
Sous Total	28 276,8	24 887,5
Clients et comptes rattachés	66 088,6	61 825,5
Moins: Provisions	(3 047,9)	(3 105,1)
Sous Total	63 040,6	58 720,4
Autres Actifs Courants	13 281,1	10 679,6
Moins: Provisions	(466,8)	(1 652,4)
Sous Total	12 814,2	9 027,2
Placement et autres actifs financiers	360,3	273,7
Liquidités et équivalents de liquidités	2 786,1	297,1
Total des Actifs Courants	107 278,1	93 205,9
Total des Actifs	140 071,4	123 033,6

Capitaux Propres & Passifs

(000) dinars

	2019	2018
Capitaux Propres		
Capital Social	12 000,0	12 000,0
Réserves	27 743,1	30 743,1
Autres Capitaux Propres	316,2	386,6
Résultats reportés	8 242,0	763,2
Total des Capitaux Propres avant résultat de l'exercice	48 301,3	43 893,0
Résultat de l'exercice	-	-
Total Capitaux propres avant affectation	48 301,3	43 893,0
Passifs		
Passifs non courants		
Emprunts	21 996,3	26 864,0
Autres passifs financiers	-	-
Provisions	2 944,2	2 881,7
Total Passifs non courants	24 940,6	29 745,7
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 217,2	7 925,2
Autres passifs courants	13 412,5	14 067,3
Concours banc et autres passifs financiers	45 199,9	27 402,3
Total Passifs courants	66 829,6	49 394,9
Total Passif	91 770,1	79 140,6
Total Capitaux Propres et Passifs	140 071,4	123 033,6

Tableau des mouvements des capitaux propres (en dinars)

	Capital social	Réserves légales	Réserves	Réserves spéciales d'invest.	Réserves extraordinaires	Autres capitaux propres	Réserves Ordinaires	Résultats reportés (antérieur à 2014)	Résultats reportés (2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019)	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2017 après affectation du résultat 2017	12 000 000	1 200 000	2 595 597	1 147 551	10 000 000	457 012	0	0	12 726 132	0	40 126 291
Résultat de l'exercice 2018										8 037 117	8 037 117
Subvention d'investissement - amt subvention						-70 413					-70 413
Solde au 31/12/2018 avant affectation du résultat 2018	12 000 000	1 200 000	2 595 597	1 147 551	10 000 000	386 599	0	0	12 726 132	8 037 117	48 092 996
Affectation bénéfiques 2018 (AGO du 12/06/2019)									8 037 117	-8 037 117	0
Affectation bénéfiques 2018 (AGO du 12/06/2019)							20 000 000		-20 000 000		0
Dividendes à verser sur exercice 2018						-4 200 000					-4 200 000
Solde au 31/12/2018 après affectation du résultat 2018	12 000 000	1 200 000	2 595 597	1 147 551	5 800 000	386 599	20 000 000	0	763 250	0	43 892 996
Résultat de l'exercice 2019										7 478 722	7 478 722
Subvention d'investissement - amt subvention						-70 413					-70 413
Solde au 31/12/2019 avant affectation du résultat 2019	12 000 000	1 200 000	2 595 597	1 147 551	5 800 000	316 188	20 000 000	0	763 250	7 478 722	51 301 307
Affectation bénéfiques 2019 (AGO du 24/06/2020)									7 478 722	-7 478 722	0
Dividendes à verser sur exercice 2019						-3 000 000					-3 000 000
Solde au 31/12/2019 après affectation du résultat 2019	12 000 000	1 200 000	2 595 597	1 147 551	2 800 000	316 188	20 000 000	0	8 241 972	0	48 301 307

RESOLUTIONS

ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et ceux des commissaires aux comptes, approuve le rapport du conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 présentant un bénéfice net de 7 478 722 Dinars tels qu'ils viennent d'être présentés par le Conseil. Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les opérations et conventions signalées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales. Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et celui des commissaires aux comptes, approuve le rapport du conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers consolidés du groupe au titre de l'exercice 2019 faisant ressortir un résultat bénéficiaire de l'ensemble consolidé s'élevant à 3 575 880 Dinars et un résultat consolidé bénéficiaire part du groupe s'élevant à 3 103 316 Dinars tels qu'ils viennent d'être présentés par le conseil. Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019. Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2019 s'élevant à 7 478 722 Dinars comme suit :

Résultat de l'exercice 2019	7 478 722
Résultats reportés antérieurs	763 250
Sous Total	8 241 972
Résultats reportés	8 241 972
En application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, l'impôt de 10% sur les distributions de dividendes ne s'applique pas aux opérations de distribution de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société au 31 décembre 2013. L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des dispositions ci-dessus mentionnées et constate que les fonds propres exonérés de l'impôt en cas de leur distribution sont détaillés comme suit :	
Réserves légales	1 200 000
Réserves réglementées	1 147 551
Réserves extraordinaires	5 800 000
Réserves ordinaires	1 400 000
Prime d'émission	1 195 595
Total	10 743 148

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer un dividende de 250 millimes (Deux Cent Cinquante Millimes) par action composé d'un intérêt statutaire de 6% (de la valeur nominale de l'action) et d'un super dividende de 190 millimes par action ; correspondant à la somme globale de 3 000 000 Dinars à prélever sur les réserves Extraordinaires. Ainsi, l'Assemblée Générale Ordinaire rappelle que lesdits dividendes distribués sont de ce fait hors champ d'application de la retenue à la source de 10%. Monsieur le Directeur Général est chargé de la distribution des dividendes conformément à la réglementation en vigueur. La date de mise en distribution des dividendes est fixée pour le mercredi 22 juillet 2020. Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration des jetons de présence pour la somme de Cent Mille Dinars (100 000 TND) au titre de l'exercice 2019. Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

En vue de se conformer aux dispositions de la loi n° 2019-47 du 29 mai 2019 et du règlement général de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis relatives à la nomination de deux membres indépendants au Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire confère au Conseil d'Administration le pouvoir de coopter ultérieurement deux membres indépendants conformément à la réglementation en vigueur. Cette cooptation sera soumise à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire. Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, pour effectuer toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque. Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler pour une période de 3 ans le mandat des administrateurs suivants :
- M. Souheil Kallel - M. Abdelwaheb Kallel - M. Sami Kallel - M. Slim Kallel - M. Abdelhafidh Kallel - Mme Emna Kallel - M. Mahmoud Triki - M. Mehdi Kallel - Mme Nozha Kallel - M. Ahmed Ben Ghazi.
Le mandat des administrateurs prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2022. En outre et conformément aux dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciales, l'assemblée prend acte et agréée les nouvelles fonctions des administrateurs dans d'autres sociétés. Les administrateurs acceptent les fonctions qui viennent de leur être confiées, en remerciant les actionnaires et déclarent qu'ils n'exercent aucune fonction et ne sont frappés d'aucune incompatibilité susceptible de leur interdire d'exercer lesdites fonctions. Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

En application de l'article 19 nouveau de la loi numéro 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, l'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle son autorisation au Conseil d'Administration de la Société pour acheter et revendre ses propres actions en bourse en vue de réguler leurs cours sur le marché, et ce pour une durée de trois (3) ans à partir de ce jour. Les conditions d'achat et de vente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée seront fixées lors du prochain conseil d'administration de la Société. Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

LISTE DES ADMINISTRATEURS

Administrateur	Qualité	Mandat	Représenté par	Activités Professionnelles	Mandats d'Administrateurs dans d'autres Sociétés
M. Souheil Kallel	Président	2020 - 2022	Lui - même	Gérant Sté GEELEC	-Administrateur à Sté ASSAD INTERNATIONAL -Administrateur à Sté Batteries ASSAD Algérie -Administrateur à Sté ASSAD B.M
M. Abdelwaheb Kallel	Président d'honneur	2020 - 2022	Lui - même	Industriel	-Administrateur à Sté Batteries ASSAD Algérie -Administrateur à Sté ASSAD INTERNATIONAL
M. Abdelhafidh Kallel	Administrateur	2020 - 2022	Lui - même	Retraité	-Administrateur à Sté Batteries ASSAD Algérie -Administrateur à Sté ASSAD INTERNATIONAL
M. Sami Kallel	Administrateur	2020 - 2022	Lui - même	Médecin de libre pratique	-Administrateur à Sté ASSAD INTERNATIONAL
Mme. Emna Kallel	Administrateur	2020 - 2022	Lui - même	Premier responsable d'une société de conseil «Coaching & Capital»	-Administrateur à UIB -Administrateur à Advans Tunisie -Administrateur à SPT Md V -Administrateur à PGH
M. Slim Kallel	Administrateur	2020 - 2022	Lui - même	Directeur Export à Sté ASSAD INTER	Néant
M. Mahmoud Triki	Administrateur	2020 - 2022	Lui - même	Professeur Universitaire	-PCA à South Mediterranean University Tunis -Administrateur à Pro-Invest -Administrateur à École Canadienne de Tunis
Mme. Nozha Kallel	Administrateur	2020 - 2022	Lui - même	Gérante Sté Promotion Immobilière	Néant
M. Mehdi Kallel	Administrateur	2020 - 2022	Lui - même	Directeur Activité Batterie Ind Groupe ASSAD - Gérant Sté «ENAS», «EAB» et «EANA»	Néant
M. Ahmed Ben Ghazi	Administrateur représentant les petits porteurs	2020 - 2022	Lui - même	Gérant Sté «ABG»	-Administrateur à Magasin général -Administrateur à T.I.B -Administrateur à Tunisian American Enterprise Fund -Administrateur à Tunisie Leasing Factoring